

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 24 FÉVRIER 2025

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 24 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **LUNDI 24 FÉVRIER** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 14 février 2025.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoint, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.
Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme ALLAN Patricia.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : Mme BLONDEL Suzette

Fin de la séance : 21h25

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : RÉSIDENCE HERRIOT À AIRE-SUR-LA-LYS - DÉCONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 16 GARAGES, EN VUE D'UNE OPÉRATION DE RECONSTRUCTION DE 68 LOGEMENTS - DOSSIER D'INTENTION DE DÉMOLIR PRÉSENTÉ PAR PAS-DE-CALAIS HABITAT - ACCORD DE LA COMMUNE.

2025-02-N° 6

Le bailleur social Pas-de-Calais Habitat a, lors de la séance du Bureau du Conseil d'administration du 13 décembre 2024, validé le dossier d'intention de démolir, pour une opération de démolition-reconstruction de la Résidence Herriot à AIRE-SUR-LA-LYS.

Le programme prévoit la déconstruction de deux bâtiments composés de 32 logements répartis dans 4 entrées, sis 29-31-33 et 35 rue Edouard Herriot, ainsi que de 16 garages.

Cette déconstruction permettra, à terme, la reconstruction de 68 logements locatifs sociaux.

Le montant prévisionnel des travaux est de 897.160 € TTC.

Dans ce cadre, et afin d'instruire le dossier d'intention de démolir *CI-ANNEXE*, il est demandé au Conseil municipal de donner son accord sur cette démolition.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Madame Odile BAUDEQUIN - Maire-Adjointe ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - DE DONNER son accord sur la démolition de 32 logements collectifs et 16 garages - Résidence Herriot à AIRE-SUR-LA-LYS, appartenant au bailleur social, Pas-de-Calais Habitat, en vue d'une opération de reconstruction de 68 logements, conformément au dossier d'intention de démolir *CI-ANNEXE*.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

